



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 40

Mercredi 30 octobre 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).



### Corcelles

#### Emondage des haies 2020

Le secrétariat communal vous informe que la séance pour l'attribution de «l'émondage des haies 2020» aura lieu **le mercredi 13 novembre 2019 à 19h**.

Cette séance se tiendra dans les locaux du secrétariat communal.

Corcelles, le 9 octobre 2019

Secrétariat communal

#### Corvées 2019

Comme chaque année, nous rappelons aux personnes concernées que le décompte des heures de corvées doit être arrêté au 30 novembre 2019 et être remis au bureau communal **jusqu'au vendredi 6 décembre 2019 au plus tard**.

Le Conseil communal profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui contribuent, par leur travail, au bon fonctionnement de la commune.

Corcelles, le 30 octobre 2019

Conseil communal

#### Élections communales du 17 novembre 2019

Dans le délai légal, les listes suivantes ont été déposées au secrétariat communal:

##### Liste N° 1 – Membres du Conseil «Le Gore-Virat»

M. Jean-Denis Ast  
M<sup>me</sup> Fabienne Jordi-Minder  
M. Gaétan Lab  
M<sup>me</sup> Meryl Chatelain

##### Liste N° 2 – Membres du Conseil «Égalité de traitement pour chaque citoyen»

M. Philippe Flück  
M<sup>me</sup> Priscille Beuret  
M. Bernard Gafner

##### Liste N° 3 – Maire «La Noire eau»

M. Jean Aebi

Vu que le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à repourvoir au Conseil communal, les citoyennes et les citoyens de Corcelles ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder, par le système des urnes et le principe de vote majoritaire, à l'élection des quatre membres du Conseil communal, pour une nouvelle période de 4 ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Étant donné qu'une seule liste de candidats a été déposée pour le poste à la Mairie, M. Jean Aebi est réélu tacitement.

Le vote aura lieu le dimanche 17 novembre 2019 de 10h à 12h au bureau du secrétariat communal, ou par correspondance jusqu'au jour précédant le scrutin (samedi) à 20h.

M<sup>me</sup> Marianne Müller, actuellement Conseillère communale, ne renouvellera plus son mandat. Au nom de la population et du Conseil communal, nous la remercions vivement de son travail, de son dévouement et de sa franche collaboration.

Corcelles, le 30 octobre 2019

Conseil communal

#### Désignation du bureau électoral du dimanche 17 novembre 2019

A l'occasion du second tour du Conseil des Etats et des élections communales (quatre membres du Conseil communal), le bureau électoral a été constitué comme suit:

Président: M. Jean Aebi

Membres: M<sup>me</sup> Ludivine Termignone  
M<sup>me</sup> Sandra Wisard  
M<sup>me</sup> Karine Mohni  
M. Micha D'Ans  
M. René Christ

Suppléants: M<sup>me</sup> Vanessa Muster

M<sup>me</sup> Rosmarie Gigandet-Morgenthaler

Corcelles, le 30 octobre 2019

Conseil communal



### Court

#### Mise au concours

La Municipalité de Court met au concours un poste de

Secrétaire scolaire

Taux d'occupation: 10 % à 15 %

Temps de travail principalement durant les semaines d'école

#### Votre mission

Être en charge du secrétariat des écoles infantine et primaire de Court, en collaboration avec la direction des écoles.

#### Votre profil

- Être titulaire d'un CFC d'employé/e de commerce ou d'une formation équivalente
- Disposer d'une aisance rédactionnelle
- Être parfaitement à l'aise avec les outils informatiques
- Avoir le sens du devoir et le souci du travail bien fait
- Être avenant/e, consciencieux/se et motivé/e
- Mettre la satisfaction des différents acteurs gravitant autour des écoles infantine et primaire de Court au centre de ses préoccupations

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le cahier des charges peut être consulté auprès de l'administration municipale de Court (rue de la Valle 19, 2738 Court, [contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)). En outre, des renseignements peuvent être obtenus auprès de Monsieur Bastien Eschmann, Secrétaire municipal, au 032 497 71 10 ou Monsieur Luc Baumgartner, Directeur des écoles, au 032 497 97 92.

Les dossiers de candidature, comportant les documents usuels, dont une photo-portrait, sont à adresser par courrier postal, jusqu'au vendredi 22 novembre 2019, à la Municipalité de Court, rue de la Valle 19, 2738 Court. La mention «Offre de service» devra figurer sur l'enveloppe.

Court, le 30 octobre 2019

Municipalité de Court, Conseil municipal



### Belprahon

#### Grand ramassage

Le prochain grand ramassage sera organisé le jeudi 7 novembre 2019, de 18h à 19h30, au milieu du village.

Belprahon, le 30 octobre 2019

Secrétariat communal

#### Corvées 2019

Toutes les personnes qui ont effectué des travaux ou corvées pour la commune durant le 2<sup>e</sup> semestre 2019 sont invitées à remettre leur décompte d'heures à Michel Leuenberger, **jusqu'au vendredi 6 décembre 2019 au plus tard**.

Merci pour votre collaboration

Belprahon, le 30 octobre 2019

Secrétariat communal

#### Elections fédérales du 17 novembre 2019 – Bureau de vote

En vue du 2<sup>e</sup> tour des élections fédérales pour le Conseil des Etats, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante:

Président: Alfred Ellenberger

Membres: MM. Yan Bueche  
et Michael Burri

Suppléantes: M<sup>mes</sup> Alissia Cali  
et Melanie Chambonnière

Belprahon, le 30 octobre 2019

Le Conseil communal

[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)

Commune bourgeoise de Court

## Assemblée bourgeoise

Mardi 3 décembre 2019 à 20h  
au Centre communal, 2<sup>e</sup> étage

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2020
3. Modification du Règlement d'organisation et de jouissance, article 19 (diminution de 7 à 5 membres au sein du Conseil de bourgeoisie)
4. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 300'000.- pour la rénovation progressive du bâtiment locatif des Gorges 1, y compris le cabinet médical
5. Divers

### Dépôt public:

La proposition de modification de l'article 19 du Règlement d'organisation est déposée publiquement au bureau de la Commune bourgeoise durant 30 jours avant l'assemblée. Cette modification peut être consultée lors des heures d'ouvertures habituelles ou sur rendez-vous.

### Dépôt du procès-verbal:

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 3 décembre 2019 sera déposé publiquement durant 15 jours, dès le 18 décembre 2019, au secrétariat de la Bourgeoisie où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture habituelles.

Court, le 30 octobre 2019

Conseil de Bourgeoisie

## Elections fédérales du 17 novembre 2019

### Membres du bureau électoral

À l'occasion du 2<sup>e</sup> tour de l'élection au Conseil des Etats qui aura lieu le 17 novembre 2019, le Conseil municipal a constitué le bureau électoral de la manière suivante:

Présidente: M<sup>me</sup> Nathalie Schranz

Suppléant: M. Jacques Frei

Secrétaire: en vertu de l'article 11 alinéa 1 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Court, un des membres du bureau électoral, désigné par le président avant le début des travaux, exerce le rôle de secrétaire.

- Membres:
1. M<sup>me</sup> Elodie Fleury
  2. M<sup>me</sup> Catherine Frauenknecht
  3. M. Lucien Gasser
  4. M. Chris Graf

- Suppléants:
1. M<sup>me</sup> Lucine Frossard
  2. M. Thilo Geiser

Court, le 30 octobre 2019

Municipalité de Court, Conseil municipal



## Crémines

### Second tour élections au Conseil des Etats et élections communales du 17 novembre 2019

Désignation du bureau de vote et de dépouillement:

Président: Habegger Walter

Membres: Gobat Olivier  
Weber Erwin  
Ristori Carole  
Brand Audrey

Remplaçant (e)s en cas de désistement:

Roos Jean-Denis  
Schneegg Elodie  
Pessotto Sarah

Crémines, le 30 octobre 2019

Secrétariat communal

## Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

Jeudi 5 décembre 2019 à 20h15  
à la salle de gymnastique de Crémines (salle 2)

### Ordre du jour

1. Discuter et approuver le budget 2020 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver le crédit d'investissement pour la réfection des WC (inclus WC handicapé) et des douches de la halle de gymnastique d'un montant de Fr. 86'830.-.
3. Discuter et approuver le crédit d'investissement pour le remplacement de la chaudière de l'école-halle de gymnastique d'un montant de Fr. 115'397.-.
4. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule communal de Fr. 195'000.-.
5. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour la réfection de la conduite d'eau potable Les Vaivres-Zoo de Fr. 59'658.25.
6. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour le contrôle des collecteurs communaux d'un montant de Fr. 45'958.85.
7. Discuter et approuver un crédit de dépense périodique pour les bons de garde estimé à:
  - 5451.3637.01 Prestation à des particuliers --> Fr. 13'295.-
  - 5451.4611.01 Dédommagement du canton --> Fr. 10'636.-
  - A charge de la commune de Crémines --> Fr. 2'659.-
8. Discuter et approuver la dissolution du Règlement pour la gestion d'un financement spécial pour le financement de Crémines bouge.
9. Discuter et approuver le budget 2020 de la Commune mixte de Crémines:

Définir et valider:

- a) quotité d'impôt (inchangée)
- b) taxe immobilière (inchangée)

10. Discuter et approuver le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, des situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations.
11. Divers.

Dès le 31 octobre 2019, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Budget 2020 du SSGV
- Budget 2020 de la Commune mixte de Crémines
- Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, des situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations.

Crémines, le 30 octobre 2019

Le Conseil communal



## Eschert

### Avis de construction

Requérante: Madame Angeles Negrillo Schmidt, Les Vergers 5, 2743 Eschert

Auteur du projet: Madame Angeles Negrillo Schmidt, Les Vergers 5, 2743 Eschert

Emplacement: Parcelle N° 664, Les Vergers 5, Eschert

Projet: Construction de garages et d'un local en annexe (non-chauffés) Installation d'une clôture

Dimensions: Selon plans déposés

Genre de construction: Fondations: radier / construction portante: briques béton / façades: briques, crépis couleur orange / toit à 4 pans, tuiles béton mouchetées / clôture: aluminium et composite, couleur – brun et noir, hauteur 190 cm.

Pour le surplus – selon plans déposés

Zone: Plan de quartier « Les Vergers sous le Village »

Protection des eaux: Zone de protection > B

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale d'Eschert **jusqu'au 29 novembre 2019 inclusivement**. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaires au bureau communal d'Eschert. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Eschert, le 30 octobre 2019

Conseil communal

## Scrutin du 17 novembre 2019 – élections fédérales – second tour – désignation du bureau de vote et de dépouillement

Le bureau de vote et de dépouillement sera composé comme suit:

Président: M. Edmond Montavon, maire

Secrétaire: M<sup>me</sup> Sonia Minder

Membre du bureau de vote / de dépouillement: M<sup>me</sup> Annick Beuret

Président suppléant: M. Albino Zanin

Suppléants: M. Yannick Kläy et M. Steve Juvet

Eschert, le 30 octobre 2019

Conseil communal



## Grandval

### Second tour élection au Conseil des Etats du 17 novembre 2019

#### Bureau de vote

Président: M. Ian Laubscher

Membres: M<sup>me</sup> Monica Macary  
et M. Gregory Maggioni.

Grandval, le 30 octobre 2019

Le Conseil municipal

### Avis de construction

Requérante: Fondation du Banneret Wisard, Place du Banneret Wisard 3, 2745 Grandval.

Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 1166, au lieu-dit: « Place du Banneret Wisard 3 », commune de Grandval.

Projet: restauration du mur existant en pierres sèches (hauteur maximale 1.6 m) avec barrière en bois sur la parcelle de la maison du Banneret Wisard en bordure de la route communale «Vers-chez-l'Ecrivain».

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: village ancien.

Dérogation: art. 80 LR.

Recensement architectural: digne de protection, objet C inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par voie de décision ACE N° 0135 entrée en force le

17.01.1990 sous protection de la Confédération depuis 1995, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 novembre 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 octobre 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Loveresse

### Avis de construction

Requérant: Office des immeubles et des constructions du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne

Auteur du projet: Arc-architecture Sàrl, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan

Propriétaire: Office des immeubles et des constructions du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne

Emplacement: Parcelle N° 683, au lieu-dit Beau-Site 9

Projet: Création de 3 ouvertures en façades Nord-Ouest et Est pour sortie de secours et construction de 2 escaliers extérieurs de secours pour l'évacuation des personnes du bâtiment N° 9 de la Fondation rurale

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: UP3 /ZBP

Dérogation: Art. 80 LR

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat communal, **jusqu'au 29 novembre 2019**. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit seront reçues dans le même délai au conseil communal.

Loveresse, le 28 octobre 2019

Conseil communal

## Moutier

### Avis de construction

Requérant: PPE Condemine 24, par M. Hughes Miserez à Moutier et M<sup>me</sup> Aude Guerry-Miserez à Bienne

Auteur du projet: M. Lucien Miserez, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1240, rue de la Condemine 24

Projet: Transformations intérieures et extérieures, agrandissement de l'habitation au Sud avec nouvelle terrasse sur toiture et construction d'un nouveau garage.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 22 novembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 23 octobre 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Bibliothèque municipale

#### Fermeture

En raison de la participation des bibliothécaires à la journée des bibliothèques, l'institution sera fermée le mardi 12 novembre 2019 toute la journée.

Moutier, octobre 2019

Bibliothèque municipale

### Assemblée générale ordinaire

#### Commune bourgeoise Moutier

Assemblée générale ordinaire de la commune bourgeoise de Moutier, le mercredi 4 décembre 2019 à 19h30, salle de bourgeoisie – Hôtel de Ville à Moutier

#### Ordre du jour

1. Budget 2020
2. Abroger le règlement forestier
3. Accepter le transfert et la prolongation du droit de superficie distinct et permanent à charge de la ferme de la Montagne de Moutier en faveur des époux Leuenberger-Zeller Claudia et Beat
4. Divers

Les ayants droit au vote peuvent venir consulter durant 10 jours avant l'assemblée du 4 décembre 2019, les documents liés aux points 1 à 3 auprès du secrétariat de la bourgeoisie durant les heures d'ouverture, soit le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 8h à 11h.

Moutier, le 25 octobre 2019

Le Conseil de bourgeoisie

## Perrefitte

### Communiqué du Conseil municipal

#### Roadmovie à Perrefitte

Dans le cadre du cinéma itinérant Roadmovie, la Commune municipale de Perrefitte vous invite à la projection du film «L'extraordinaire week-end de la famille Moll» mardi 5 novembre 2019 à la halle de gymnastique de Perrefitte. Un bar sera tenu par l'école et la commission scolaire dès 19h.

Age légal 6 ans, ouverture des portes à 19h, projection à 20h. Entrée libre, collecte organisée en faveur de Roadmovie.

Perrefitte, le 30 octobre 2019

Le Conseil municipal

## Petit-Val

### Avis de construction

Requérants: Feuz Ulrich et Liliane, Allmend 271, 3814 Gsteigwiler

Emplacement: L'Oeuchatte 5, 2748 Les Ecorcheresses, parcelle N° 432 du ban de Souboz

Projet: Démantèlement des bâtiments existants et nouvelle construction d'une maison de vacances

Dimensions: selon plans déposés

Zone: agricole

Dérogations: article 24c LAT, articles 241, alinéa 4 et 414, alinéa 1 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 novembre 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 30 octobre 2019

Secrétariat communal

### Assemblée communale du 2 décembre 2019 à 20h

au Centre de rencontres à Sornetan

#### Ordre du jour

1. Voter une dépense périodique pour le logiciel de comptabilité de Fr. 7'000.–.
2. Voter un crédit d'investissement pour la réfection du tronçon de la route communale du Rondez à Sornetan de Fr. 513'000.– y compris réfection des conduites d'eau.
3. Budget 2020:
  - a) fixer la quotité, la taxe immobilière, la taxe de ramassage des ordures, la taxe de séjour, la taxe des chiens;
  - b) adopter le budget 2020.
4. Approuver le Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophe, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations.
5. Approuver le nouveau règlement concernant les émoluments.
6. Election complémentaire d'un membre du conseil communal.
7. Informations du Conseil communal de Petit-Val.
8. Divers.

#### Dépôt public

Le budget et les règlements sous chiffre 4) et 5) sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'Administration communale de Petit-Val où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

#### Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'Assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Souboz, le 30 octobre 2019

Conseil communal

### Fenêtres de l'Avent

Pour perpétuer la tradition, la Commission sport, culture, loisirs et tourisme est à la recherche de bénévoles motivés à organiser une des trois fenêtres de l'Avent qui auront lieu cette année les vendredis 29 novembre, 6 et 13 décembre 2019.

La 4<sup>e</sup> fenêtre de l'Avent, sera organisée le jeudi 19 décembre 2019 à l'issue de la fête de Noël de l'école primaire à l'Eglise de Sornetan.

**Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h**

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de M<sup>me</sup> Audrey Neukomm au 079 729 33 47, jusqu'au 15 novembre 2019.

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà les personnes qui s'annonceront.

Souboz, le 30 octobre 2019

Conseil communal

## Reconvilier

### Agence AVS Reconvilier et environs

M<sup>me</sup> Nancy Jost, préposée à l'Agence AVS Reconvilier et environs, sera absente dès le 5 novembre 2019 pour une durée indéterminée. Durant cette période, l'intérim sera assuré par M<sup>me</sup> Aline Liechti.

Elle sera à votre disposition le **mardi toute la journée et le jeudi après-midi** (selon l'horaire de guichet habituel), par e-mail a.liechti@reconvilier.ch ou par téléphone au 032 482 73 76.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Reconvilier, le 23 octobre 2019

Agence AVS Reconvilier et environs

### Avis de construction

Requérant: Moghini Annick et Dimitri, Impasse de la Carrière 5, 2732 Reconvilier

Propriétaire: Moghini Annick et Dimitri, Impasse de la Carrière 5, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: MRS Crehabitat SA, Communance 26, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 1443, Impasse de la Carrière 5

Projet: Remplacement d'une partie du terrain en pelouse par des pavés filtrants pour la création de places de parc

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 29 novembre 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 30 octobre 2019

Le secrétariat municipal

## Roches

### Avis de construction

Requérants: M<sup>me</sup> Cornelia et M. Markus Hänggi, Haute-Roches 46, 2762 Roches.

Auteur du projet: Monsieur Bernhard Monnerat, Rue de la Paix 39a, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 535, au lieu-dit: « Les Hautes-Roches 46 », commune de Roches.

Projet: pose d'une pompe à chaleur à l'extérieur, au Nord du bâtiment existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local.

Dérogation: art. 24 LAT.

Recensement architectural: bâtiment digne de protection, objet C, classé par contrat de classement du 07.06.2006 et 08.03.2013, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 novembre 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Roches. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 octobre 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Saicourt

### Informations communales

#### Péréquation financière

La commune va toucher un montant de Fr. 541'167.- pour l'année 2019.

#### Ordonnance d'utilisation de la place de sports Pré Paroz, Le Fuet

L'ordonnance a été déposée publiquement durant 30 jours. Aucun recours n'a été déposé durant le délai de dépôt public. L'ordonnance est entrée en vigueur le 19 août 2019.

#### Comptes 2019

En date du 24 septembre dernier, la fiduciaire Soresa a procédé à la révision intermédiaire sans avis préalable. Tout a été trouvé en ordre.

Le Fuet, le 30 octobre 2019

Conseil municipal

### Commune bourgeoise de Saicourt

#### Assemblée du vendredi 29 novembre 2019 à 20h au local habituel

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2020
3. Election d'une conseillère ou d'un conseiller pour une fin de période par suite de démission
4. Discuter et voter un crédit d'engagement de Fr 57'000.- pour le remplacement du fond de la halle du complexe communal
5. Information sur l'arrêté de compte « participation à ValForêt SA »
6. Divers et imprévu

Le Fuet, le 28 octobre 2019

Conseil de bourgeoisie

## Schelten

### Einladung zur Gemeindeversammlung

Einwohnergemeinde Schelten – Ordentliche Versammlung **Freitag den, 6. Dezember 2019 um 20.00 Uhr** im Hobelraum

#### Traktanden

1. Protokoll der letzten Versammlung
2. Budget 2020 / Genehmigung von Steuern und Taxen
3. Ferienlager: WC ersetzen – Kredit CHF 10'800.-
4. Vorstellung der Reservoirprojekt
5. Verschiedenes

Das Protokoll, die Rechnungen liegen 10 Tage vor und nach der Versammlung im Gemeindesekretariat zur Einsicht. Wer die genauen Rechnungen möchte, kann diese in der Gemeindeschreiberei beziehen.

Allfällige Beschwerden sind innert 30 Tagen nach der Gemeindeversammlung schriftlich und begründet beim Regierungsstatthalter-Amt in Courtelary einzureichen.

La Scheulte, le 24 octobre 2019

Secrétaire communale

## Sorvilier

### Second tour de l'élection du Conseil des Etats

#### Bureau de vote

Président: M. Jean-Claude Meyer

Secrétaire: M<sup>me</sup> Françoise Labate

Membres: M. Cédric Kummer  
M<sup>me</sup> Elda Voutat

Suppléants: M<sup>me</sup> Monique Gyger  
M. Diego Denis

Sorvilier, le 30 octobre 2019

Conseil municipal

## Tavannes

### Sapeurs-pompiers La Birse

#### Recrutement

Les citoyens et citoyennes des communes de Tavannes, Reconvilier, Saules et Lovesse sont invités à venir se présenter à la séance de recrutement des Sapeurs-Pompiers La Birse qui aura lieu le lundi 18 novembre 2019 à 20h dans les locaux d'Etat-Major, Rue du D<sup>r</sup> Tièche 12, 2732 Reconvilier.

Tavannes, 21 octobre 2019

Virginie Gonano

### Avis de construction

Requérante: Francam SA, Rue du Jura 1, 2800 Delémont.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 641, au lieu-dit: « Chemin de la Fiole 9 », commune de Tavannes.

Projet: construction d'un immeuble d'habitation de 14 appartements comprenant un parking semi-enterré (15 places de stationnement) et aménagement de 5 places de stationnement au Nord et 2 places au Sud du nouveau bâtiment.

**Retrouvez  
la feuille officielle  
d'avis du district  
de Moutier en version  
électronique sur  
[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H4.

Dérogations : art. 212 al. 1, 412 RCC et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 novembre 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 octobre 2019.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



## Valbirse

### Avis de construction

Demande de permis après-coup

Requérant : M. As Erdiņç, La Chaudrette 4, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Torti Frères SA, Grand-Rue 57, 2732 Reconvilier

Propriétaire foncier : M. As Erdiņç, La Chaudrette 4, 2732 Reconvilier

Projet : goudronnage de la place d'accès de la maison, avec dalles gazon pour infiltrer les eaux de la surface, Le Vélé 1, parcelle N° 220 en zone H3 à Bévillard, commune de Valbirse

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans du **jusqu'au 22 novembre 2019**. Les oppositions et réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 18 octobre 2019

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérant : Madame et Monsieur Caroline et Jean-Laurent Feutren, Rue Jolimont 13, 2740 Moutier

Auteur du projet : Dynamic Habitat Sàrl, La Gérine 5, 2735 Malleray

Propriétaire foncier : Madame et Monsieur Caroline et Jean-Laurent Feutren, Rue Jolimont 13, 2740 Moutier

Projet : construction d'une villa, d'un couvert à véhicule et d'un cabanon de jardin, pompe à chaleur extérieure et pose de deux panneaux solaires, à la Rue du Nord 1, sur parcelle N° 994, en zone H2, à Bévillard, commune de Valbirse

Genre de construction : fondations et radier en béton armé, ossature bois, façades : bardage bois blanc cassé, toit à 2 pans, inclinaison 25°, tuiles anthracite, selon plans déposés

Protection des eaux : raccordement à la canalisation communale, en système séparatif, et à la STEP de Court

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans **jusqu'au 22 novembre 2019**. Les oppositions et réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 18 octobre 2019

Commune mixte de Valbirse

Paroisse réformée de Bévillard

### Assemblée de paroisse ordinaire, mercredi 27 novembre 2019 à 20h à la cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Budget 2020 et quotité d'impôts
3. Voter un crédit d'investissement pour le remplacement du chauffage au temple pour un montant de Fr. 50'000.-
4. Election de conseillers(ères) de paroisse
5. Election de délégué(e)s à l'assemblée des délégués du Par8
6. Election de deux délégué(e)s au synode d'arrondissement pour la législature 2020-2024
7. Election de l'organe de vérification des comptes
8. Informations concernant la vie paroissiale
9. Informations concernant le Par8
10. Rapport pastoral
11. Divers et imprévus

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 27 novembre 2019 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 9 janvier 2020, au secrétariat à la cure, où il pourra être consulté pendant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Bévillard, le 21 octobre 2019

Le Conseil de paroisse

### Bureau de vote pour l'élection du Conseil des Etats du 17.11.2019 – Second tour

Président : Monsieur Mohni Ismaël

Secrétaires : Madame Baetscher Laetitia  
Madame Bratschi Laurence

Membres : Madame Klötzli Carrel Maryline  
Madame Kocher Mélanie  
Madame Godat Nadège  
Madame Hartman Myria  
Madame Heimann Furer Sylvia  
Monsieur Jobin Yann

Suppléants : Madame Hobi Katia  
Madame Horner Céline  
Monsieur Hostettmann Tim

Bévillard, le 25 octobre 2019

Commune mixte de Valbirse

Paroisse Catholique Malleray-Bévillard

### Assemblée de Paroisse

Le conseil de paroisse de l'église catholique de Malleray-Bévillard vous invite à participer à l'assemblée de paroisse qui aura lieu

**lundi 2 décembre 2019 à 20h 15  
à la salle paroissiale**

Accueil et prière

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. a) Budget 2020  
b) Quotité d'impôts
3. Voter un crédit d'investissement pour le remplacement de la porte de l'église pour un montant de Fr. 31'000.-
4. Modification du règlement de paroisse
5. Elections d'un délégué et d'un suppléant de la paroisse au parlement de l'Eglise nationale

catholique romaine du canton de Berne pour la période de législature 2020-2023

6. Informations sur les travaux

7. Informations sur la vie de la paroisse

8. Divers

Malleray, le 24 octobre 2019

Conseil de paroisse

## Divers

SECOR

### Assemblée ordinaire des délégués

Syndicat de communes pour l'épuration des eaux usées du Centre de l'Orval, 2738 Court

Assemblée ordinaire des délégués Mardi 3 décembre 2019 à 20h au bureau municipal de Court

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Approuver une dépense de Fr. 410'000.- TTC, sous réserve du référendum facultatif, pour l'amélioration de l'installation de rejet
3. Approuver une dépense de Fr. 237'000.- TTC pour la pose d'installations de mesure de débits
4. Valider l'abandon du crédit de Fr. 97'200.- TTC pour une table d'épaississement
5. Information concernant le renouvellement de l'installation de chlorure ferrique
6. Jetons de présence et indemnités 2020
7. Budget 2020
8. Décompte final : audit sur les installations de la STEP
9. Rapport du président
10. Divers

Court, le 28 octobre 2019

Commission SECOR

Assemblée des délégués du Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Moutier et environs (SEME)

### Assemblée des délégués du SEME

jeudi 5 décembre 2019, à 20h au Restaurant de l'Étoile, à Perrefitte

Ordre du jour

1. Salutations, liste des présences et nomination d'un(e) scrutateur(trice)
2. Acceptation du procès-verbal N° XLVIII-D du 12 juin 2019
3. Communications
4. Acceptation du budget 2020
5. Plan financier 2019 – 2024
6. Divers

Moutier, le 25 octobre 2019

SEME

Paroisse Catholique Romaine, Moutier

### Assemblée de la Paroisse catholique romaine mercredi 27 novembre 2019 à 20h 15 à la Maison des Œuvres

Ordre du jour

1. Informations de l'Equipe pastorale
2. Informations du Conseil de Paroisse
3. Adoption du budget 2020 et du taux de l'impôt paroissial

4. Election de l'organe de révision pour l'année 2020
5. Election des vérificateurs des comptes paroissiaux pour l'année 2020
6. Élection de deux délégués et d'un suppléant de la paroisse au Parlement de l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne pour la période de législature 2020 – 2023
7. Adoption du nouveau règlement d'organisation de la paroisse (RO)
8. Election de deux conseillers/ères de paroisse
9. Divers et imprévus (Présentation d'un avant-projet de carillon par l'Association Moutier Carillonne)

Le Budget 2020 ainsi que le nouveau Règlement d'organisation (RO) sont déposés au Secrétariat de la Cure et consultables pendant les heures d'ouverture du bureau.

2740 Moutier, le 30 octobre 2019

Le Conseil de Paroisse

Ecole secondaire du bas de la vallée à Malleray

## Convocation à l'Assemblée des délégués du Syndicat de l'Ecole secondaire du Bas de la Vallée à Malleray

Mardi 19 novembre 2019 à 20h à l'Aula de l'Ecole secondaire du Bas de la Vallée

### Ordre du jour

1. Appel et salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 14 mai 2019
4. Approbation du budget 2020 du syndicat scolaire
5. Accepter le règlement d'organisation
6. Accepter ordonnance et règlement EJC
7. Rapport de la présidente de la commission scolaire
8. Rapport du directeur de l'école secondaire
9. Rapport de la directrice de l'école à journée continue
10. Divers

Malleray, le 18 octobre 2019

Bernard Leuenberger, Président

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

### Recrutement

Mardi 3 décembre 2019 à 19h30, 2746 Crémines, halle de gymnastique

Les personnes ci-dessous sont convoquées pour le recrutement:

### Belprahon

Baumgartner Alan, Greppin Sebastien, Cali Luana, Fleury Cécile

### Corcelles

Jordi Shana, Rohrer Simon, Rohrer Corinne, Emery Léa, Termignone Dany

### Crémines

Habegger Christelle, Wahli Meg, Rebetez Evan, Allemann Shona, Castalan Salomé, Nicoulin Romain, Nicolas Jean-Luc, Nicolas Wendy

### Eschert

Gonçalves Da Silva Sara Margarida, Geiser Dany, Ruch Florian, Gobat Théo, Ganguin Florian, Vermot Gabriel, Pisanello Alberto, Weiss Ophélie, Barth Mallory, Kläy Jenna, Marcionetti Aline, Congedo Gabriele, Kneuss Alice, Gunz Jordan, Barth Pricilla, Grossniklaus Tessa, Geusa Ariella, Barth Maël, Freiburghaus Angelina, Cerf Yvan, Ganguin Milène, Charmillot Matthieu, Knuchel Luc, Düscher Mikias, Lafaye Fabian, Widmer Nicolas, Ganguin Mathieu, Naine Luca, Chhoun Vanak, Zbinden Nadia, Ganguin Florian, Grossniklaus Tessa

### Grandval

Bögli Louis, Monney Gabriel, Müller Zoé

### Seehof

Sulikowski Pawel, Stoller Jürg

Toutes les personnes intéressées, résidentes des Communes ci-dessus, âgées de 20 à 50 ans, désirent rejoindre le corps des sapeurs-pompiers du Cornet, sont invitées à se présenter à cette séance d'information.

2746 Crémines, le 30 octobre 2019

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Syndicat de chemins du Raimeux

## Assemblée générale du Syndicat des chemins du Raimeux (Syndicat d'améliorations foncières)

le 28 novembre 2019 à 19h à la halle de gymnastique de Crémines.

### Ordre du jour

1. Appel (liste des présences) et distribution des cartes de vote
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier 2017
4. Rapport du président
5. Discuter et approuver les comptes 2018 du Syndicat
6. Election du comité
7. Nomination de l'organe de vérification des comptes
8. Divers et imprévus

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée générale.

Crémines, le 23 octobre 2019

Sarah Gelin Schlup, Administration

Protection Civile – Jura bernois

### Mise au concours

Le syndicat de communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois met au concours le poste suivant:

**Instructeur de l'organisation de Protection civile**  
100%

### L'instructeur de la protection civile assure:

La planification et la dispense de l'instruction de base et du perfectionnement du personnel astreint à la protection civile – instruction théorique, technique et pratique

### Votre profil:

- CFC ou formation supérieure
- Certificat ou brevet de formateur d'adultes – atout majeur
- Expérience avérée dans l'instruction
- Excellentes connaissances de la protection civile, toute formation complémentaire en lien avec les partenaires de la protection de la population est utile
- Avoir suivi ou être prêt à suivre la formation d'instructeur à Schwarzenburg
- Maîtrise des outils informatiques usuels
- De langue maternelle française, connaissance de l'allemand serait un avantage
- Connaissances pédagogiques, esprit d'initiative et facultés d'adaptation
- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Capacités d'organisation et de coordination

### Conditions particulières

- Nationalité suisse ou pour les étrangers avoir accompli du service volontaire au sein de la PCI
- En possession du permis de conduire
- Etre disposé à travailler en dehors des heures et des jours ouvrables

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Délai de postulation: 27 novembre 2019

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Paulina Pfenninger, secrétaire du syndicat du CRC et de protection civile du Jura bernois, à l'adresse info@opcjb.ch ou au numéro de téléphone suivant: 032 / 487 65 76

Tramelan, le 23 octobre 2019

Paulina Pfenninger, secrétaire

[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)

## Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	47	43	20.11.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
44	40	30.10.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIMÉ
45	41	06.11.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi				
46	42	13.11.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi				

# informations pratiques



## Court

Municipalité de Court  
Rue de la Valle 19  
2738 Court

Tél.: 032 497 71 10  
[www.court.ch](http://www.court.ch)  
[contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)

Heures d'ouverture:  
notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.

Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10h30 à 12h, le mardi après-midi de 15h30 à 18h30, le me et je après-midi de 15h30 à 17h.



## Eschert

Commune mixte d'Eschert  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Tél.: 032 493 40 85  
[secretariat@eschert.ch](mailto:secretariat@eschert.ch)  
[www.eschert.ch](http://www.eschert.ch)

### Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois) de 11h à 12h, pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



## Grandval

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat: 032 499 95 55  
Natel pour les cartes journalières: 079 729 56 89  
Courriel: [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9h30 à 10h30  
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)



## Seehof

Commune municipale  
Gross-Karlisberg 23a  
2747 Elay / Seehof

Tél. 032 499 96 60  
[gemeimnde@gemeindeseehof.ch](mailto:gemeimnde@gemeindeseehof.ch)

Ouvert le lundi de 9h à 11h

# **informations pratiques**



## **Tavannes**

Administration municipale  
Grand-Rue 1  
2710 Tavannes

### **Heures d'ouverture**

Lu – ve 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 17 h

Jeudi 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 18 h

### **Adresse courriel**

secretariat@tavannes.ch

### **Téléphones**

Centrale	032 482 60 40
Secrétariat	032 482 60 43
Caisse	032 482 60 44
Contrôle des habitants	032 482 60 45
Travaux publics	032 482 60 47
Agence AVS	032 482 60 46
Service social	032 482 65 70

### **Site internet**

www.tavannes.ch



## **Rebévelier**

Administration communale Rebévelier  
2717 Rebévelier  
c/o Brogna Alexandra  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62 ou 032 493 47 44

Courriel: [rebevelier@bluewin.ch](mailto:rebevelier@bluewin.ch)

Heures d'ouverture:  
sur demande



## **Champoz**

Commune mixte de Champoz  
Brogna Alexandra  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88

Heures d'ouverture:  
Lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30

[www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)

[admin.champoz@bluewin.ch](mailto:admin.champoz@bluewin.ch)



## **Saules**

Administration communale  
Milieu du Village 13  
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28

Courriel: [communesaules@bluewin.ch](mailto:communesaules@bluewin.ch)

Heures d'ouverture:  
mardi de 16 h à 17 h ou sur rendez-vous